Gestion des biodéchets issus des activités économiques - ADEME

Mis à jour le 10 mai 2023

Enregistrer dans mes ressources

Le tri à la source et la valorisation **des biodéchets** sont un véritable enjeu pour les territoires. **En redonnant de la valeur à la matière organique par un retour au sol, la collectivité s'inscrit dans une logique d'économie circulaire.**

La valorisation organique des biodéchets présente de nombreux enjeux tant sur le plan environnemental, énergétique et financier. Comme le tri à la source des biodéchets devient **obligatoire pour tous les producteurs à compter du 31 décembre 2023**, il s'agit de mettre en place les solutions les plus adéquates pour trier séparément cette fraction et pouvoir ainsi la valoriser en favorisant un retour au sol de qualité sous forme de matière organique.

Gestion des biodéchets issus des activités économiques - ADEME

Si vous ne parvenez pas à consulter le document, cliquez ici.

Identification

- Auteur :

  ADEME

- Date de publication :

  Mars 2023

- Taille du document :

  16 p.

- Échelle géographique :

  Nationale

Découvrez d'autres contenus similaires

- **Durabilité des Zones d'Activité : con...**

Enregistrer

- Le 26.03.2020

  Inclusion par l'activité économique, et si on coopérait?

- **ADEME & VOUS "Déchets : l'économie ci...**

  Enregistrer

- **Dossier Économie de la Fonctionnalité...**

  Enregistrer

- Le 07.03.2023

  Webinaire "Déchets d'activités économiques : comment les quantifier ?" - RARE

- **Economie circulaire : un nouveau dispositi...**

- **Panorama national et pistes d'action...**

  Enregistrer

- **Synthèse "Etat des lieux des masses d...**

  Enregistrer

- **ADEME**

- **ADEME**

- **Tri des biodéchets : le Laonnois choisit l...**

- **Publication Gestion différenciée**

  Enregistrer

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

S'inscrire